JUILLET-AOÛT 2024

BREILLY C'EST VOUS !

Numéro 44

Le 2nd tour des **élections législatives** se déroule ce **Dimanche 7 Juillet 2024**. L'unique bureau de vote du village (à la Mairie) est ouvert entre 8h et 18h.
*Pour donner **procuration** : à la Gendarmerie ou sur le site internet maprocuration.gouv.fr.*

Environ 80 personnes ont apprécié le **concert de Gospel** donné par « Bande of Singers » à l'occasion de la **Fête de la Musique**. Plusieurs Breillois(es) ont participé à l'insu de leur plein gré. ***#ProchainChant***

FÊTE NATIONALE
SAMEDI 13 JUILLET

Rendez-vous à 21h à la salle des fêtes, pour la **retraite aux flambeaux** : défilé dans plusieurs rues du village pour une arrivée à la Mairie. *Venez avec votre bâton.*
Des figurines et friandises en chocolat seront gagnées par des enfants lors d'un **tirage au sort** à la fin du défilé.

DIMANCHE 14 JUILLET

• à 10h : **cérémonie** au monument aux morts suivie du verre de l'amitié.
• le **CAB** propose toute la journée, dans les marais : concours de pétanque, jeux de société, jeux de cartes,… **Restauration sur place** (cochon grillé sur réservation ; chipo/merguez/andouillettes frites sans réservation).
Inscriptions avec le coupon ou par mail :
club.animation.breilly@gmail.com

LE PORTRAIT DU MOIS

Bernard DEBLIQUY s'est installé à Breilly en 1977 en créant son entreprise d'Électricité Auto. Il a exercé cette activité pendant 34 ans.

Avec Agnès, son épouse, il participe aussitôt aux animations : 1er Mai, kermesse de l'école, CAB, CCAS, jeux intercommunaux…

Bernard s'investit en tant que conseiller municipal lors du mandat de Bernard et Claudine GALLIOT, puis en tant qu'adjoint au côté d'Etienne PECQUET. Il réalise de nombreux projets avec la commission Travaux : aménagement des marais, réhabilitation de l'ancienne école et assainissement collectif.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
30 JUIN & 7 JUILLET
#OuiJeVote

PERMANENCES des ADJOINTS

Tony PIGNÉ
Mardi 15h-17h

Béatrice DECAMBRON
Vendredi 15h-17h

Éric ALEXANDRE
Samedi 10h-12h

15 & 29 Juillet
12 & 26 Août

MARCHÉ

Tous les Dimanches, dans la cour de la Mairie, de 8h à 12h.

Fermeture du marché
- le Dimanche 14 Juillet
- le Dimanche 18 Août *(week-end prolongé du 15 Août)*

QUELQUES DATES

Samedi 20 Juillet à 18h30
Messe en l'Église Saint-Sulpice.

LES RENDEZ-VOUS

Les Vendredis soir
Le Food Truck « Chez Mika & Nelly », sur la place du village, de 18h30 à 21h.

Mairie de Breilly
03.22.51.86.61
contact@breilly.fr
www.breilly.fr

IPNS NPJSLVP

FÊTE LOCALE 2024

Samedi 31 Août

•dans la matinée: distribution de gâteaux battus par les membres du CCAS aux aînés de 65 ans et plus.
•à15h: **goûter des aînés**, à la Mairie.
•à18h30: **messe patronale** en l'Église Saint-Sulpice, puis verre de l'amitié à la Mairie.

Dimanche 1er Septembre

•**Réderie**, organisée par le CAB dans le village *(voir plan en bas de page)*. Inscriptions au 06.26.25.25.37 ou 06.84.90.59.03. Restauration & buvette sur place.
•Défilé de **majorettes**.
•Manèges, sur la place du village.

Lundi 2 Septembre

•à 17h30: tours de manège offerts aux enfants de Breilly, par la Mairie et le CAB, ***sous conditions*** : -avoir 12 ans maximum ;
-s'être inscrit avant le 23 Août 2024 auprès de la Mairie ;

ATTENTION, les enfants non-inscrits n'auront pas de tickets gratuits.

La pêche dans le petit étang de Breilly

L'association de pêche « La Gaule Picquignoise » loue à la commune de Breilly l'utilisation du lac (petit étang) :

Ce qui ne change pas

Les Breillois peuvent toujours acheter des cartes de pêche (à la journée ou à l'année) aux mêmes tarifs qu'avant.

Ce qui change

Avec une carte de pêche à l'année, les pêcheurs ont maintenant accès aux étangs de Picquigny, sans supplément.

La Mairie de Breilly sera fermée :
du Lundi 22 Juillet au Dimanche 4 Août inclus ;
du Lundi 19 Août au Lundi 2 Septembre inclus.

PLAN DE BREILLY — Rues bloquées lors de la réderie de la fête locale 2024

Légende :

- Grande Rue
- Rue du 60ème R.I.
- Rue de l'Abreuvoir
- Rue du Marais *(entre n°1 et 42)*

*Monsieur le Maire prendra un arrêté municipal **interdisant la circulation et le stationnement** dans les rues concernées : les habitants sont invités à sortir leurs véhicules de cette zone dès le Samedi 31 Août au soir pour pouvoir partir le Dimanche sans encombre si besoin.*